

Bonjour

WWW.BLENOD.FR

BLENOD

48 - MAI / JUIN 2024
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE



À LA UNE - PAGE 8

*Focus sur le budget
de notre ville*

BLÉNOD
les-pont-à-mousson



P.6
De nouvelles têtes
à la mairie !



P.10
NOUVEAU :
Bonjour le Sport !



P.11
Retour des
cinés Drive-In



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication :

Bernard Bertelle
Textes : Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Özipek, Naïma Boukidar, Michael Mauchauffee

Photos : Ville de Blénod, Lola Hody, P-A Martin, Ilknur Tosun-Özipek, Sylviane Gardella, Est Républicain

Conception : anagram
Impression : La Moderne

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00

Écrire via www.blenod.fr/contact

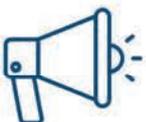
NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie) : consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624
- **Samu : 15**
- **Police Nationale : 17**
- **Pompiers : 18**
- **N° d'urgence européen : 112**
- **Urgences sociales : 115**
- **Enfance maltraitée : 119**
- **Violences conjugales : 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE



P.4-5 BONJOUR LE RECAP' !



P.6-7 BONJOUR L'ACTU' !

- DE NOUVELLES TÊTES À LA MAIRIE !
- QUE COMMÉMORE-T-ON LE 28 AVRIL À BLÉNOD ?
- LA SORTIE SENIOR EN COMPAGNIE DU MAIRE
- RETOUR SUR LES ATELIERS DE QUARTIER
- LES BONS RÉFLEXES POUR VOTRE ASSAINISSEMENT



P.8-9 BONJOUR LA UNE !



P.10 BONJOUR LE SPORT !

- NOUVEAU : BONJOUR LE SPORT !
- LE LABEL VILLE SPORTIVE DU GRAND EST
- LA BOXE THAÏLANDAISE DÉBARQUE DANS VOTRE VILLE
- L'AVANCEMENT DU PADEL À BLÉNOD



P.11 BONJOUR LA PROG' !



P.12 BONJOUR L'AGENDA !



P.13 BONJOUR LE ZOOM !

ÉDITO



Début 2024, les élus de Blénod ont approuvé les grandes orientations budgétaires pour l'année en cours. En dehors du groupe scolaire, qui va mobiliser les finances jusqu'en 2027, d'autres investissements sont à prévoir pour maintenir notre patrimoine bâti et routier. Nous continuerons également notre politique d'aménagement des espaces publics, offrant ainsi à nos résidents des lieux de loisirs et de détente.

Le budget adopté, avec un compte administratif excédentaire de 2,3 millions d'euros et un programme d'investissements pour 2024 de près de 1,5 millions, tout en maintenant un budget de fonctionnement maîtrisé à 8 millions d'euros de recettes et 6,5 millions de dépenses, nous permettra de lancer un vaste programme de travaux.

Cette année 2024 sera marquée par d'importants travaux en faveur de notre jeunesse, avec la création de deux terrains de padel au centre Michel Bertelle, opérationnels dès le mois de mai. Un terrain de pumtrack de 250 mètres de longueur sera également achevé d'ici fin juin, ainsi qu'un terrain de basket 3x3 et un terrain multisport décapark pour les plus jeunes, densifiant ainsi un lieu de rassemblement familial de plus en plus prisé.

Les travaux de réaménagement de la rue du Saule devraient débuter au cours du deuxième semestre 2024, après validation des appels d'offres. Ce chantier s'étalant sur au moins deux années entraînera des désagréments et nuisances sonores pour les riverains.

Les travaux pour agrandir et couvrir le terrain de pétanque place du 8 mai répondront aux besoins croissants d'un club en plein essor. De même, le remplacement de l'éclairage du terrain N°2 au stade des fonderies par un système LED permettra de disputer des matchs en nocturne.

Le remplacement du sol de la salle de tennis de table Jean Bianchi, vieux de plus de 30 ans, est également au programme, témoignant de notre engagement à répondre aux besoins des clubs et des sportifs.

Autre chantier invisible mais ô combien important, le remplacement de la centrale d'air de la salle Jean Vilar, visant à améliorer le confort des spectateurs lors des séances de cinéma et des spectacles. Parallèlement, des travaux de voirie, des aménagements d'espaces verts, des remplacements de véhicules compléteront ces dépenses d'investissement tout au long de l'année.

Ces investissements s'inscrivent dans une planification engagée depuis plusieurs années, en tenant compte des projets nouveaux et des demandes des habitants exprimées lors de nos échanges tout au long de l'année et lors de nos réunions de quartier.

Une année prometteuse en termes de travaux et de réalisations nous attend.

Bernard Bertelle

**Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle**



BONJOUR LE RÉCAP'

  @blenod.pam  VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous!



Kader Bueno au Blénod Comedy Club



Les Décaféinés au Blénod Comedy Club

Le Souk Lahbeb

La chasse aux Oeufs





La Saint Patrick

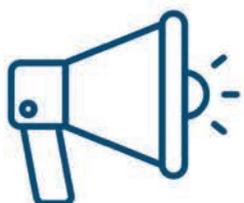


Le bal du CS Blénod



*Qui a tué
Roméo & Juliette ?*





BONJOUR L'ACTU !

De nouvelles têtes à la mairie !



Nathalie Mirambet, assistante administrative au Pôle Cohésion -

CCAS, amène avec elle une richesse d'expérience et un sens aigu de l'organisation. Son engagement envers le bien-être des citoyens renforce encore davantage les efforts de la mairie pour promouvoir la cohésion sociale



Gökçe Palta rejoint l'équipe en tant que conseillère à l'Agence Postale

Communale & France Services. Son professionnalisme et sa volonté d'aider les citoyens à naviguer dans les services postaux et administratifs font d'elle une ressource précieuse pour le bassin de vie et ses habitants.



Enfin, **Lola Hody**, prend le rôle de chargée de communication au sein de la direction générale et vient injecter une dose de créativité et de dynamisme dans la

promotion des activités de la ville. Elle conçoit et supervise la totalité de ses supports papier et internet. Diplômée en matière de marketing digitalisé, elle apporte avec elle, un solide bagage dont une expérience de cinq années passées au sein du CSB Football, afin de renforcer les liens entre la population et la municipalité.

Que commémore-t-on le 28 avril à Blénod ?



Le 28 avril de chaque année est une date singulière, rappelant des événements marquants de notre histoire et honorant ceux qui ont sacrifié leur vie. Cette année, la commune s'est une fois de plus, unie pour commémorer cette journée avec respect et solennité.

Mais que commémore-t-on le 28 avril ? Cette date revêt une importance particulière, elle marque la Journée nationale du souvenir de la déportation. C'est un moment pour se souvenir et rendre hommage aux millions de personnes déportées et victimes des camps de concentration lors de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'aux résistants.

Se rassembler pour se souvenir, transmettre l'histoire aux générations futures et honorer l'héritage des héros du passé avec une lecture du message du correspondant défense, une allocution poignante du maire perpétuant le devoir de mémoire et le dépôt de gerbes devant le monument aux morts.





Sortie seniors en compagnie du maire

Le jeudi 11 avril dernier, les seniors de Blénod ont été invités à une journée spéciale en compagnie de Monsieur le Maire. Au programme, un mélange de découverte culturelle et de divertissement en direction de Fougerolles.

La première étape de cette escapade fut une visite guidée de l'Ecomusée du Pays de la Cerise. Ce domaine historique, autrefois dédié à la distillation, offrit aux participants un aperçu fascinant de l'histoire locale liée à la cerise et à la production de l'eau-de-vie "Kirsch", une tradition désormais protégée par une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC).

Après cette immersion culturelle, la journée s'est poursuivie avec une visite de la distillerie artisanale Devoille, en activité depuis 1859. Nos seniors ont pu découvrir les secrets de fabrication des eaux-de-vie, liqueurs et absinthes renommées de la région. Une exploration des caves, agrémentée d'un captivant film sur le processus de production, suivi d'une visite du "Jardin Secret de la Fée Verte", mettant en lumière les plantes utilisées dans la confection de l'absinthe.

Les visiteurs ont eu l'occasion de se régaler tout en étant divertis par la Gabiotte. Une journée où les liens se renforcent, les souvenirs se créent et les plaisirs se partagent, dans la chaleur de la camaraderie et la beauté des découvertes.

Retour sur les Ateliers de Quartier

Dans une démarche participative et transparente, la municipalité de Blénod a organisé ses traditionnels Ateliers de Quartier, offrant un espace d'échange privilégié entre les citoyens et les élus. Ces rencontres permettent de discuter des divers aspects de la vie communautaire, favorisant ainsi une prise de décision collective.

Avec ses 4 642 habitants répartis sur 9,58 km², Blénod se distingue par son engagement envers le bien-être de ses résidents et la préservation de son environnement. Dotée de 3 fleurs pour les Villes et Villages fleuris, de 2 libellules pour la Commune nature, et de 2 lauriers pour la Ville Active & Sportive, la ville bénéficie également du label de Ville sportive du Grand Est, soulignant son dynamisme et son implication dans le domaine sportif.

Au cœur des discussions lors des Ateliers de Quartier se trouvent les questions budgétaires, avec un focus sur les recettes et les dépenses municipales, permettant ainsi aux habitants de comprendre les choix financiers de la municipalité et de proposer des orientations en adéquation avec leurs besoins et leurs aspirations.

Les services municipaux, tels que le Centre Communal d'Action Sociale, sont également au cœur des préoccupations, avec une volonté affirmée de renforcer le soutien aux populations les plus fragiles et de promouvoir la solidarité au sein de la communauté.



Les actions en faveur de la jeunesse occupent une place de choix dans les échanges, avec la mise en place du Plan Mercredi et du Projet Educatif de Territoire, visant à offrir aux enfants et aux adolescents un cadre éducatif et ludique stimulant.

Sur le plan urbanistique, les habitants sont informés des projets de restructuration du groupe scolaire, du programme de voirie, ainsi que du développement du centre-ville et de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Longues Rayes, visant à améliorer le cadre de vie, à favoriser la mobilité et à dynamiser l'activité économique locale.

Enfin, les Ateliers de Quartier permettent également un temps d'échange sur la programmation culturelle et les actions environnementales, renforçant ainsi l'engagement de la municipalité envers un développement durable et une vie culturelle dynamique.



BONJOUR LA UNE !

Budget 2024 : le reflet d'une gestion ambitieuse et rigoureuse pour des investissements futurs.

Contributions

260 000 € (3,92%)

Remboursement de la dette de l'Etat et fonds de péréquation intercommunal

Vie associative et sportive

390 000 € (5,87%)

Soutien aux associations, subventions de fonctionnement et exceptionnelles, manifestations...

Événementiel, culture

275 000 € (4,14%)

Coût du personnel, spectacles, festivités, partenariats culturels, subventions aux associations culturelles...

Enfance, jeunesse, scolaire

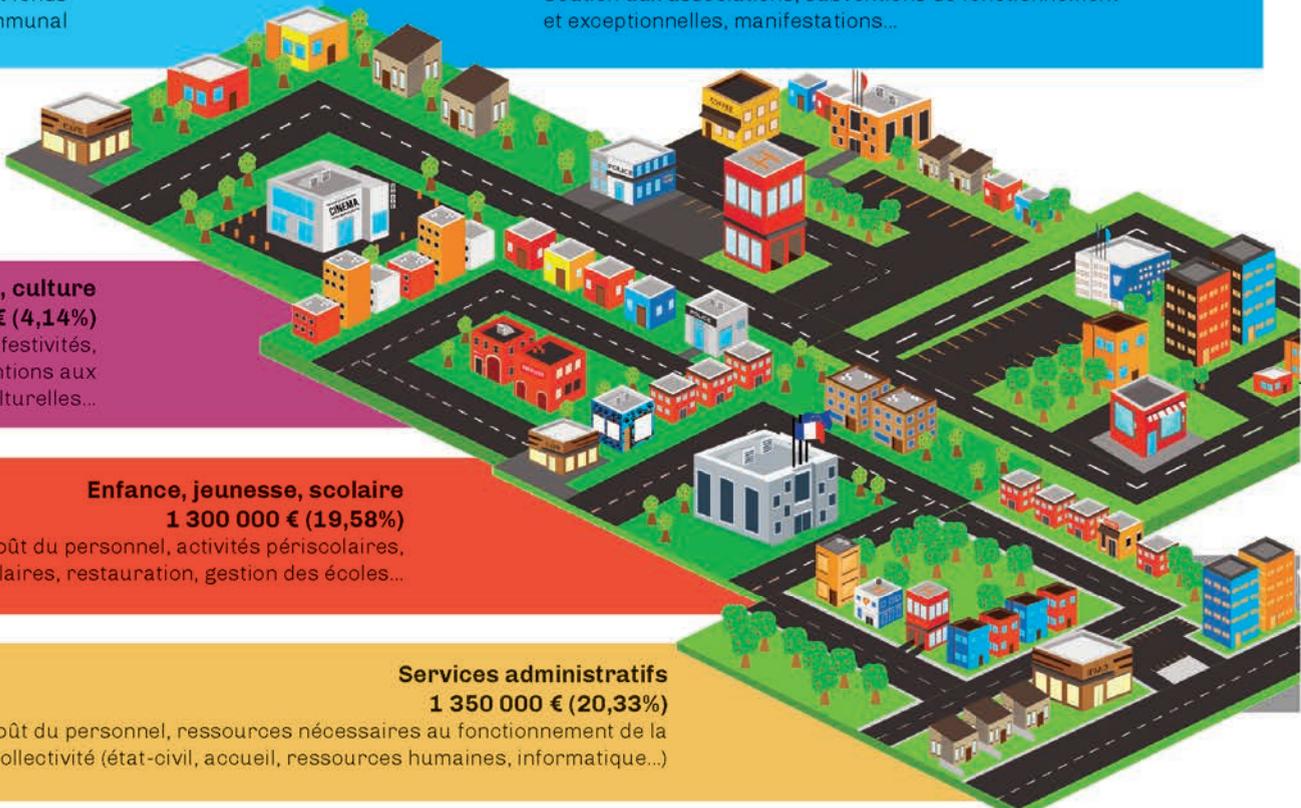
1 300 000 € (19,58%)

Coût du personnel, activités périscolaires, extrascolaires, restauration, gestion des écoles...

Services administratifs

1 350 000 € (20,33%)

Coût du personnel, ressources nécessaires au fonctionnement de la collectivité (état-civil, accueil, ressources humaines, informatique...)



Dépenses

Le vote du budget 2024 est également le moment de faire le bilan des finances communales de l'année écoulée. Le compte administratif 2023 indique un excédent de fonctionnement de 1 377 707 € (11,2% du budget). Cumulé avec le résultat de 2022 (926 362€) la commune va disposer, en 2024, d'un budget consacré aux investissements d'un montant de 2 304 069 €.

Pour cette année cette somme permettra de financer des travaux de voirie (Rue du Saule et Espace Marquette) et de constituer une réserve financière pour le financement du groupe scolaire pour lequel nous avons déjà effectué, juste avant les événements en Ukraine, un emprunt de 5 millions d'euros à un taux fixe de 1.16%.

Cette stratégie financière devrait permettre à la commune de ne pas avoir recours à un emprunt complémentaire pour terminer le groupe scolaire (livraison en 2027) grâce à l'auto-financement et les subventions des divers organismes sollicités.



Attribution de compensation

4 250 000 € (54,14%)

Compensation de la CCBPAM provenant de la différence entre le coût des compétences transférées à l'intercommunalité et les taxes de production perçues par la CCBPAM sur les entreprises bellédoniennes

Produits des services

230 000 € (2,93%)

Revenus issus du périscolaire, de l'extrascolaire, de la restauration scolaire, de la billetterie de spectacles...

Taxes des particuliers

905 000 € (11,53%)

Taxes foncières des propriétaires bâtis et non bâtis

Taxes foncières des entreprises

2 220 000 €

(28,28%)

Taxes foncières des entreprises

Loyers perçus

245 000 € (3,12%)

Loyers et redevances (logements, salles...)

7,85 M€

Recettes

Police municipale et sécurité

195 000 € (2,94%)

Coût du personnel, déploiement de la vidéoprotection, matériel de prévention...

Cadre de vie et gestion des bâtiments

2 870 000 € (43,22%)

Coût du personnel, nettoyage des voiries, éclairage public, entretien des bâtiments, entretien des espaces-verts, fluides énergétiques...

L'état de nos voiries nécessitera probablement un recours à l'emprunt dans le cadre d'un plan pluriannuel de réhabilitation actuellement à l'étude.

Toutes ces dépenses sont menées sans atteinte aux services proposés aux habitants et à la vie associative et sans augmentation des taux d'imposition locaux.

Dans un contexte national et international compliqué, nous avançons de manière prudente, réfléchi et malgré tout ambitieux pour assurer le bien vivre ensemble à Blénod.

Raymond Vincent

2^e adjoint Délégué aux finances et à l'environnement



DEUX PROJETS D'ENVERGURE

Deux projets de grande envergure devraient débiter lors du second semestre de cet exercice. Le premier est celui de la restructuration du groupe scolaire, dont le coût est estimé à plus de 10 millions d'euros, et qui va s'étendre sur 40 mois. Le second, plus court mais tout aussi essentiel, est la réhabilitation de la rue du Saule dont les travaux doivent débiter en fin d'année pour s'achever dans le courant de 2025.

Outre ces deux projets majeurs, des études sont en cours pour déterminer les priorités d'investissements en matière de voirie. Après plusieurs exercices budgétaires lors desquels l'investissement a été prioritairement tourné vers les bâtiments afin de réduire leurs empreintes énergétiques, l'équipe municipale souhaite désormais rénover et sécuriser les voiries de la commune.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024

Pour 2024, vous aurez l'occasion de voir se réaliser les investissements suivants :

- Extension du local pétanque pour 43 000 €
- Remplacement du revêtement de la salle Jeannot Bianchi pour 37 500 €
- Remplacement de l'éclairage du terrain 2 du stade des Fondries pour 55 000 €
- Aménagement de l'entrée de ville côté Dieulouard pour 90 000 €
- Création d'un feu tricolore au carrefour du centre Michel-Bertelle pour 50 000 €
- Création d'un parking au 65 avenue Victor Claude pour 27 000 €
- Remplacement de la centrale de traitement d'air du cinéma Jean-Vilar pour 83 000 €
- Fleurissement du cimetière pour 20 000 €
- Implantation de structures multisports au centre Michel-Bertelle pour 210 000 €

TROIS CHIFFRES CLEFS DU CCAS

- 40 000 € pour les aides d'urgence
- 100 000 € d'investissements à venir pour les logements de la résidence d'autonomie
- Un budget de fonctionnement de plus de 900 000 €



BONJOUR LE SPORT !

Découvrez dès maintenant la toute nouvelle page dédiée au sport dans le magazine de la ville de Blénod : Bonjour le Sport !

Restez informé des dernières actualités sportives de la communauté, des événements à ne pas manquer, des succès des équipes locales et des opportunités de participation. Une initiative passionnante pour promouvoir le bien-être et l'activité physique au cœur de notre ville.



Le label Ville Sportive du Grand Est

Nous avons l'honneur d'afficher fièrement à l'entrée de la ville notre Label Ville Sportive du Grand Est ! Cette certification met en lumière notre engagement envers la pratique sportive à travers des critères tels que la richesse de la vie associative, la qualité des relations interclubs, la mise à disposition des infrastructures ou bien encore la promotion des activités physiques.

C'est donc tout naturellement que fin mars, les écoles bellédoniennes ont pu pratiquer différents sports olympiques lors d'une Journée Terre de Jeux 2024 spécialement consacrée aux activités physiques.



Thibaut Perrin : la boxe thaïlandaise dans votre ville

Bonjour Thibaut, présentez vous. Je suis Thibaut, éducateur sportif, et cela fait 15 ans que je pratique la boxe thaïlandaise avec une passion constante pour cet art martial.

Comment pensez-vous que la boxe thaïlandaise enrichira la vie sportive de la communauté locale ? Mon inspiration pour introduire la boxe thaïlandaise à Blénod est d'apporter du dynamisme et de nouvelles opportunités sportives pour les jeunes et tous les habitants de la ville.

Quels sont les avantages de la boxe thaïlandaise par rapport à d'autres disciplines ? La Fight Academy offre un cadre qui encourage la confiance en soi et le bien-être physique grâce à la pratique ludique de la boxe thaïlandaise.

Quelles sont vos attentes quant à la participation et à l'engagement des résidents de Blénod dans cette nouvelle activité ? Je considère chaque discipline sportive unique. La boxe thaïlandaise est un sport complet, exigeant à la fois engagement physique et mental, sans pour autant être supérieure aux autres sports.

Comment envisagez-vous de promouvoir et de développer la pratique de la boxe thaïlandaise au sein de la ville ? Nous travaillons sur divers projets, dont le développement d'une section féminine self-défense et l'organisation de stages d'été pour les jeunes. L'objectif est d'ouvrir la boxe thaïlandaise à tous, femmes, enfants, et personnes en situation de handicap.

CONTACT : 07 56 84 39 35 ou newhorizonfight@gmail.com

La Caravane des Jeux Olympiques 2024 à Blénod

Prenez vos agendas ! Blénod fêtera les Jeux olympiques le dimanche 28 juillet 2024. Le Centre Michel Bertelle vibrera au rythme des Jeux Olympiques avec des animations gratuites pour tous, dont la diffusion sur écran géant des épreuves sportives. La mairie coordonne l'événement en collaboration avec les associations locales, tandis que le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) assure l'animation des activités. Une journée de divertissement et de célébration à ne pas manquer !





BONJOUR LA PROG' !



LES DÉCAFÉINÉS

Blénod Comedy Club (Cornolti Prod)
Vendredi 3 mai 2024 à 20h30 au Cinéma Vilar
 + détails sur le spectacle : www.cornolti-production.com
Tarif plein : 25€
Tarif bellédonien : 22€



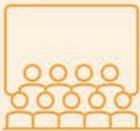
COMMÉMORATION DU 8 MAI 2024

Mercredi 8 mai 2025 à 11h à l'espace de la Paix
 Allocution du représentant des anciens combattants, lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire par le correspondant défense, allocution du maire.



BLÉNOD JOUE EN FAMILLE

Dimanche 12 mai 2024 de 10h à 17h
au Centre Michel Bertelle
 Festival du jeu de société à Blénod, venez jouer seul ou en famille ! Les moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
Entrée libre



CINÉ DÉBAT

Lundi 3 juin 2024 au Cinéma Vilar
 Sur le thème du harcèlement



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin 2024 dès 19h sur la place du 8 mai
 Concert des Lords of Rock, spectacle lumineux des Super-Sho, bûcher de la Saint Jean et plein d'autres surprises !
Entrée libre



CINÉ DRIVE-IN

Juillet et août 2024
 La ville vous offre une autre façon d'aller au cinéma cet été ! Profitez pleinement, en extérieur et en toute convivialité du 7^e art.
Super héros malgré lui - 5 juillet
Barbie - 30 août
Entrée libre

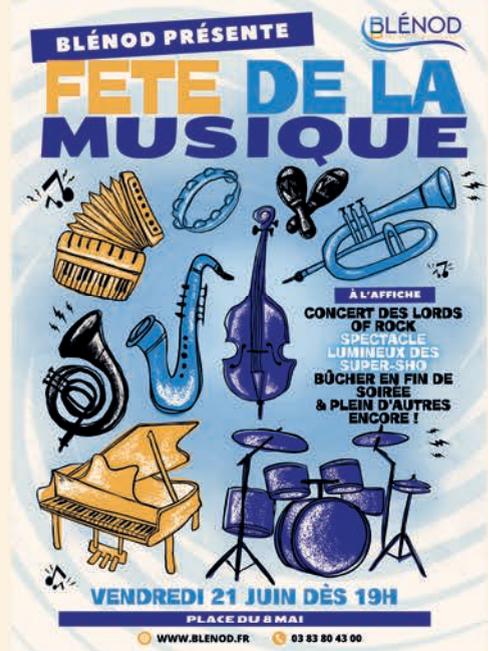


FÊTE NATIONALE

Samedi 13 juillet 2024 dès 19h au Centre Michel Bertelle
 Concert des Rose Tickets. Feu d'artifice à la tombée de la nuit et bal populaire animé par DJ A3L EVENT.
 Buvette & restauration sur place.
Entrée libre

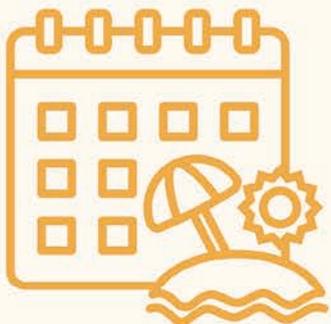


dimanche 12 mai 2024 - Centre Michel Bertelle - 10h à 17h





BONJOUR L'AGENDA !



Voyage des seniors à Sainte Maxime

DU 22 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2024

Un voyage spécialement réservé aux Seniors sur 15 jours à Sainte Maxime.
Pour + d'informations, contactez le CCAS au 03 83 80 43 00

Tarifs par personne en € / en base chambre double

Base + 50 - 1430€ (base) ou 1228€ (ayant droits ANCV)

Base 40 à 49 - 1480€ (base) ou 1278€ (ayant droits ANCV)

Base 30 à 39 - 1565€ (base) ou 1363€ (ayant droits ANCV)



Repas dansants

**DIMANCHES 26 MAI & 16 JUIN 2024
DÈS 12H**

L'association du foyer Ambroise Croizat vous convie aux repas dansants les dimanches 26 mai et 16 juin 2024 à 12h en compagnie de l'orchestre Golfinger !

Contact : Patrice265@wanadoo.fr
06 78 14 21 33



Les 6^e récompensés !

JEUDI 20 JUIN À 17H AU CINÉMA VILAR

En reconnaissance de leurs efforts et de leur réussite, chaque élève se verra offrir du matériel pédagogique lors d'une cérémonie. Les élèves résidant dans notre commune, mais scolarisés dans des établissements extérieurs, sont également éligibles et invités à recevoir cette reconnaissance.

Remise de matériel pédagogique



Aide au premier départ

AIDE DE 100€ PAR DÉPART POUR LES FAMILLES BELLÉDONIENNES ayant un quotient familial (QF) inférieur à 750€ bénéficiant de l'Aide aux vacances enfants (AVE) attribuée par la CAF 54 ou aide de 150€ pour celles ayant un quotient familial (QF) supérieur à 750€ ne bénéficiant pas de l'Aide aux vacances enfants (AVE).

Nombre maximum de départ à 5 séjours de vacances pour l'été 2024.

Contact : inscriptions.jpa54@gmail.com
03 83 92 56 28



Octobre Rose

APPEL AUX BÉNÉVOLES ET AUX SPONSORS

Fort du succès de ses éditions précédentes avec près de 1 300 participants l'année dernière, le célèbre challenge national "Octobre Rose" lancé par la Ligue contre le cancer de lutte anticancer du sein, revient au Centre Michel-Bertelle en 2024, avec la volonté de mobiliser toujours plus !

Bon nombre d'enseignes et partenaires nous ont déjà fait confiance.

Rejoignez-nous dans la bataille !

Entreprises ou associations intéressées pour participer à contacter le Service Evènementiel :
evenement@blenod.fr

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE 2023 / MARS 2024

Naissances : Arthur Hansen, Loni Bevilacqua, Naïm Oubbih, Camille Berard, Maria Ouchmik, Murcia Vano Mafuta, Neva Kabak, Malo Nguyen, Ismail Traore, Ilyas Düzdemir, Julie Gerber Lantonnet, Ahsen Kahraman, Mohamed Amine El Mechri, Assia El Baddou, Léa Mavungu, Tilio Oberle

Mariage : Yvette Lorette et Joëlle Bassemayousse, Nacime Bouakline et Najat Chahir

Baptême républicain : Alma Colombet

Pacs : Caroline Pira et Cédric Gogolkiewicz, Quentin Etienne et Alicia Bianchi, Terry Bertelle et Julie Pszybysz, Betty Schaeffer et Alexandre Timmerman, Helena Ciszewicz veuve Claude, Roland Roncarati

Décès : Laurent Géhin, Annie Deron veuve Platteau, Isabelle Pawlik veuve Roch, Olivier Felten, Marie Parisel veuve Bento, Monique Pichard veuve Mathieu, Serge Guérard



Le *Davidia involucrata*

Arbre majestueux de la famille des nyssacées ne dépassant pas 15 mètres de haut.

Il se plaît dans un sol frais et calcaire et supporte aisément les -15 degrés.

Il est originaire de Chine.

Sa croissance est moyenne.

En mai il se couvre de fleurs blanches remarquables par leurs formes originales.

Il est également décoratif à l'automne avec la couleur cuivré de son feuillage.

tout-à-l'égout ? non, pas tout !

Le réseau d'assainissement collectif est conçu pour collecter et transporter les eaux usées issues des cuisines, des salles de bains et des toilettes vers la station d'épuration qui les dépollue avant de les restituer au milieu naturel. Mais une station de traitement des eaux usées ne traite pas tout !

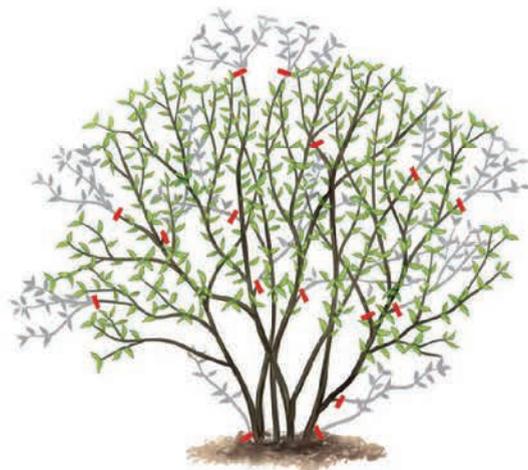
rejets interdits

- coton-tiges, tampons, serviettes, lingettes bébé, couches, préservatifs, etc.**
→ ordures ménagères
- déchets de table et de cuisine**
→ compostage ou ordures ménagères
- eaux de pluie**
→ récupération, rejet sur la parcelle ou voie publique
- huile alimentaire usagée**
→ apport en déchetterie
- huiles de vidange**
→ apport en déchetterie
- peintures, diluants, produits chimiques**
→ apport en déchetterie
- contenu des fosses septiques**
→ RIDEV à des volumes après le combasment de la fosse

rejets autorisés

- papier toilette, gel douche, savon, shampoing**
- produits d'entretien domestiques**

BONS REFLEXES ASSAINISSEMENT

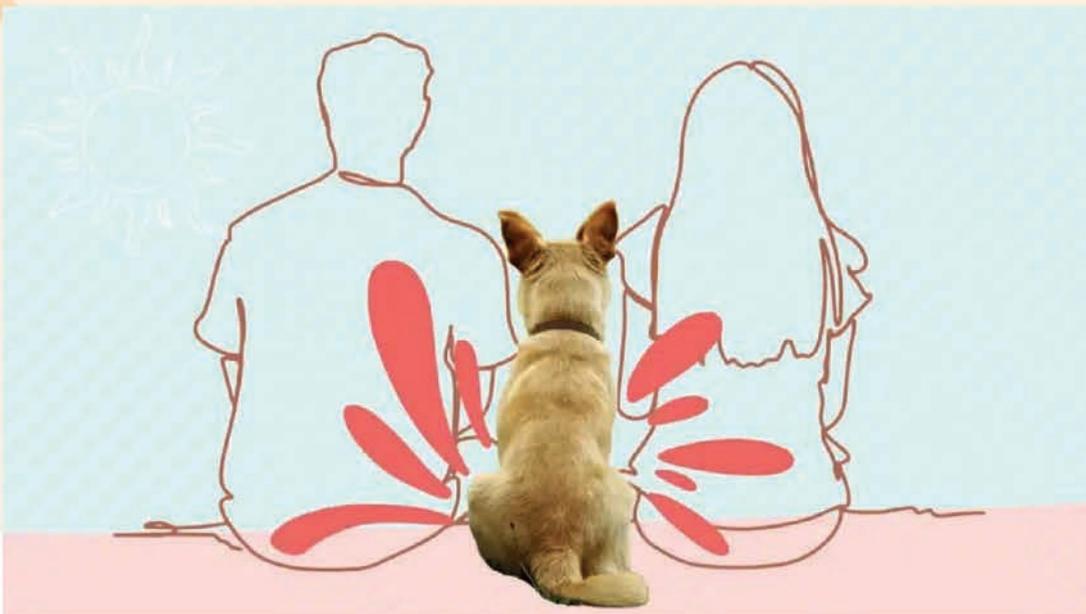


La taille de printemps

La taille des arbustes à floraison printanière s'effectue comme la plupart des arbustes à fleurs, après leur floraison.

- En premier nous supprimons le bois mort et les branches qui poussent vers l'intérieur.
- Ensuite nous supprimons les branches les plus anciennes à la base pour laisser l'arbuste faire de nouvelles pousses.

BONJOUR LE ZOOM !



Les crottes de chien non ramassées peuvent être dangereuses pour votre santé

Les espaces publics de Blénod sont régulièrement souillés par des déjections canines que ce soit sur les trottoirs, les chemins mais aussi sur les aires de jeux ou de loisirs... Il est donc rappelé aux propriétaires de chien que leur animal doit être tenu en laisse sur les espaces publics et qu'ils doivent ramasser les déjections de leur chien à l'aide des sacs disponibles dans les 18 distributeurs implantés sur le territoire de la commune. C'est également respecter les agents des services techniques en charge de l'entretien des espaces verts !

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €.

Une étude récente*, publiée en mars 2023, montre que ces excréments pourraient causer de graves problèmes de santé. En effet, ils peuvent contenir des micro-organismes tels que la salmonelle, l'E. coli et la giardia (responsable de la giardiase). Ces bactéries et parasites sont transmissibles aux êtres humains et peuvent provoquer des infections, des maladies et des réactions allergiques importantes. Mais ce n'est pas tout. Les déjections canines sont de potentiels réservoirs à bactéries résistantes aux antibiotiques, ce qui signifie qu'elles peuvent causer des infections bactériennes difficiles à traiter si on entre en contact avec elles.

Le contact peut intervenir directement chez les enfants dans les aires de jeux par exemple, mais aussi chez les adultes par simple contact avec leur animal. En effet les chiens sont des animaux coprophage (ils peuvent manger les crottes d'autres chiens voir les leurs) et de ce fait représentent un vecteur de transmission de maladies, parfois difficiles à guérir.

Alors, afin de respecter la salubrité publique et préserver votre santé : tous à vos sacs !

*Mori, K., Rock, M., McCormack, G. et al. Fecal contamination of urban parks by domestic dogs and tragedy of the commons. *Sci Rep* 13, 3462 (2023). <https://doi.org/10.1038/s41598-023-30225-7>

Le Bloc-notes des conseils

CÔTÉ FINANCES MUNICIPALES

Le Conseil municipal a pu valider de bons résultats pour l'exercice 2023 en adoptant les comptes administratifs, à savoir :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Dépenses	8 098 703,80 €	12 339 566,91 €
Recettes	8 565 290,66 €	13 717 324,17 €
Résultat de l'exercice	466 586,86 €	1 377 757,26 €
Résultat reporté	-364 801,71 €	926 362,06 €
Résultat clôturé	101 785,15 €	2 304 119,32 €

Aussi, un partenariat avec la DDFIP a été mis en place afin d'optimiser la gestion et l'amélioration de la qualité comptable. Ce partenariat aura une durée de 5 ans et se déclinera en 4 axes et 10 actions ou objectifs, dans le but d'accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers.

CÔTÉ JEUNESSE ET SPORTS

Les élus ont validé l'ensemble des subventions de fonctionnement versées aux clubs et associations de la ville, en maintenant le niveau d'aide à son niveau de 2023, soit plus de 60 000 € répartis entre une vingtaine de structures associatives.

Aussi, le Conseil municipal a souhaité renouveler son Projet éducatif de territoire, ainsi que son plan mercredi, pour la période 2023-2028. Ces deux dispositifs offrent un cadre juridique et gagnent en qualité au niveau des actions mises en place par les services municipaux au sein de la collectivité.

CÔTÉ SÉCURITÉ

A la suite de la hausse des dépôts sauvages, il a été décidé de revoir à la hausse le forfait des interventions du service municipal de nettoyage. Ainsi, deux forfaits ont été mis en place, un premier pour les dépôts inférieurs à 1m³ d'une hauteur de 100 € et un second pour les dépôts supérieurs à 1m³ d'une hauteur de 200 €. A ces frais s'ajouteront, bien évidemment, le coût de l'amende relative à ces délits.

TRIBUNES LIBRES

Majorité

L'avenir se construit dès aujourd'hui !

Le vote du budget est l'un des actes politiques forts pour la majorité municipale. Le sérieux budgétaire des années précédentes permet, aujourd'hui, de mener à bien nos priorités politiques : la solidarité, l'amélioration du cadre de vie, les mesures à destination de la population (la jeunesse, les séniors ...).

Les marges dégagées rendent possible un investissement accru dans les bâtiments publics, la voirie et bien sûr la construction du nouveau groupe scolaire.

Opposition

BLÉNOD PRÉSENTE

BLÉNOD
les-pant-a-mousson

FETE DE LA MUSIQUE



À L’AFFICHE

**CONCERT DES LORDS
OF ROCK
SPECTACLE
LUMINEUX DES
SUPER-SHO
BÛCHER EN FIN DE
SOIRÉE
& PLEIN D’AUTRES
ENCORE !**

VENDREDI 21 JUN DÈS 19H

PLACE DU 8 MAI

 WWW.BLENOD.FR

 03 83 80 43 00